

**DÉLIBÉRATION N° 1**

**DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA MASSE  
DU 27 MARS 2012**

Vu le décret n° 97-1181 du 24 décembre 1997 modifié, portant statut de l'Etablissement public administratif « la Masse des douanes » et notamment son art.16 ;

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration adopte l'ordre du jour de la séance du conseil d'administration du 27 mars 2012.

Fait à Montreuil, le 27 mars 2012

Le président,



Jérôme FOURNEL

## Ordre du jour

### **I. POINTS DONNANT LIEU A DELIBERATION**

- **POINTS GÉNÉRAUX**

- Approbation de l'ordre du jour du présent conseil d'administration (*délibération n° 1*)
- Approbation du PV du CA du 4 novembre 2011 (*délibération n° 2*)
- Approbation du rapport annuel d'activité 2011 (*délibération n° 3*)

- **POINTS JURIDIQUES ET ORGANISATIONNELS**

- Approbation de la passation d'une convention de réservation auprès de la régie immobilière de la ville de PARIS (RIVP) pour 3 logements de type F3 et F4 à Paris 13<sup>ème</sup> (*délibération n° 4*)
- Approbation de la reconduction de la convention de réservation signée avec la société PARME, pour 20 logements meublés, répartis sur l'ensemble du territoire national (*délibération n° 5*)
- Approbation de la vente du terrain de Port Saint-Louis-du-Rhône (*délibération n° 6*)

- **POINTS BUDGÉTAIRES ET FINANCIERS**

- Approbation du compte financier 2011 (compte-rendu de la CAVC) (*délibération n° 7*)
- Affectation du résultat net comptable de l'exercice 2011 (*délibération n° 8*)
- Approbation d'un abondement au budget de 200 000 € pour la rénovation de la cité des douanes de Boulogne (*délibération n° 9*)
- Approbation de la décision modificative n° 1 au budget primitif 2012 (*délibération n° 10*)
- Admissions en non valeur (*délibération n° 11*)

### **II. POINTS D'INFORMATION**

- Problématique de rénovation des bâtiments G et K de la Joliette
- Présentation des indicateurs de gestion 2011
- Réactualisation du plan d'action pluriannuel